

# Budgets 2020

### PRINCIPAUX OBJECTIFS



### **Budgets primitifs**

Pas de Comptes Administratifs, pas d'excédents (ou de déficits) antérieurs reportés, pas d'affectation des résultats.

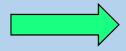
Dotations non connues pour 2020, donc évaluées très prudemment.

Pour équilibrer dépenses et recettes, utilisation des résultats provisoires de 2019 et des emprunts.



Budgets primitifs établis en ayant connaissance des excédents reportés des années précédentes et une estimation des résultats de 2019, donc sécurisés.

Ces budgets seront réactualisés à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2020 :



Budgets supplémentaires



# Budget annexe Assainissement Collectif Budget primitif 2020

#### Pour toute la suite :

DF: Dépenses de Fonctionnement; RF: Recettes de Fonctionnement;

DI: Dépenses d'Investissement; RI: Recettes d'Investissement



#### Principaux investissements:

- 1. Diagnostics sur les réseaux : 175 000 €
- 2. Extension et réhabilitation des réseaux : 214 000 €
- 3. Travaux sur réseaux et stations : 97 000 €
- 4. Remboursement en capital (emprunts): 195 000 €

### Financés par:

- Subventions : 256 000 €

- Fonds propres : 275 000 €

Différence entre opérations d'ordre : +150 000 €



Budget annexe «Eau potable »
Budget primitif 2020



#### Principaux investissements:

- 1. Diagnostics réseaux canalisations et réservoirs : 238 000 €
- Réhabilitation du réservoir de Riffaudé : 115 000 €
- 3. Matériel Ferme biologique (serres et irrigation) : 240 000 €
- 4. Renouvellement de réseaux de canalisation : 515 000 €
- 5. Travaux divers (rénovation bâtiment Ferme ; compteurs de sectorisation ; protection de la ressource en eau) : 410 000 €
- 6. Remboursement en capital des emprunts : 54 000€



### Budget Eau potable (suite)

### Investissements financés par :

- Subventions : 283 000 €
- Fonds propres, excédents : 674 000 €
- Emprunts : 400 000 €
- Différence entre opérations d'ordre : +215 000 €

Si TOUT est réalisé

... ce qui est très

ambitieux!



Budget annexe «Patrimoine Locatif » Budget primitif 2020



#### Principaux investissements:

Achat de matériel et travaux divers : 68 000 €

Remboursement en capital des emprunts : 45 600€

#### Financés par :

- Une partie de l'excédent antérieur reporté : 46 300 €
- Différence entre opérations d'ordre : +67 300 €



Budget annexe SPANC Budget primitif 2020



#### **Investissements:**

Dépenses et recettes sont uniquement des «opérations pour compte de tiers», pour 260 000 €.

Les travaux sur les assainissements individuels (les A.N.C.) sont financés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour 60% et par les particuliers pour 40%.

La CdC avance les sommes au moyen d'une "ligne de trésorerie" non budgétaire ; seuls les intérêts figurent en DF (1 400 € en 2019 ; 1 000 € prévus en 2020 car la ligne de trésorerie sera moins importante – moins de réhabilitations au programme).



Budget annexe Photovoltaïque Budget primitif 2020



Suite au transfert au budget photovoltaïque des sommes du Budget Général qui concernaient l'installation de panneaux sur la toiture de l'école Louis Forton, celui-ci doit 21 760 € au budget général, qu'il va rembourser en 15 ans 1 460 € en 2020 et 1 450 € les années suivantes.

Les recettes d'investissement sont uniquement des amortissements. Les dépenses : 1 460 € (cité plus haut) et une opération d'ordre.



Budget annexe TEOM Budget primitif 2020



La Communauté de Communes reprend (au 01-01-2020) la gestion «Ordures Ménagères» sur le territoire du SMRTOM du Merlerault. 2020 sera une année de transition. Le budget a été estimé en utilisant le budget 2019 du SMRTOM du Merlerault.

#### Investissements:

Achat de terrain et frais d'acte : 175 000 €

Remboursement en capital des emprunts : 18 000 €

#### Financés par :

- Un emprunt de 175 000 €
  - Différence entre opérations d'ordre : +18 000 €



Budget annexe Petite Enfance

MPE RAM Parentalité

Budget primitif2020



### DF = RF ≈ 458 400 € DI = RI ≈ 14 300 €

Budget de fonctionnement équilibré par subvention du Budget Général : 170 600 € prévus

Investissements:

Logiciel RAM: 3 100 €

Remboursement en capital des emprunts : 9 900 €

Financés par :

Subvention CAF (logiciel): 1 550 €

Différence entre opérations d'ordre : + 6 800 €

Virement de section de fonctionnement : 4 600 €



Budget général Budget primitif 2020



#### Principaux investissements:

- 1. École Y. Sillière Mortrée : 2 100 000 € (en 2020)
- 2. Pôle de Santé : 2 000 000 € inscrits pour 2020
- 3. Locaux administratifs et RAM: 630 000 €
- 4. Routes forestières en Écouves : 191 000 € en 2020 (et 160 000 en 2021)
- 5. Rue du D<sup>r</sup> Hommey: 160 000 € (+ canalisations eau et assainissement en budgets annexes)
- 6. Voirie et travaux de voirie en agglomération : 540 000 € (363 000 € en 2019)
- 7. Éclairage public : 140 000€



#### *Investissements (suite) :*

- 8. Matériel de voirie + véhicules CdC : 100 000 €
- 9. PLUi: 200 000 € inscrits pour 2020
- 10.Étude méthanisation : 75 000 €
- 11. Opérations pour compte de tiers : 358 000 €
- 12. Remboursement en capital des emprunts : 510 000 €
- 13.Etc ...



### Financés par :

- Subventions : 2 336 000 €

- FCTVA: 1345 000 €

- Opérations pour compte de tiers : 530 000 €

- Opérations d'ordre : +356 000 €

- Recettes diverses : 50 000 €

- Emprunts: 1 400 000 €

- (Une partie des) Excédents 2019 : 1 000 000 €

### AU REVOIR 2019

